

Nous allons donc démarrer avec notre « Callgram » avec le vice président des services.

Messieurs dames, je vous prie de prendre vos places. Voici le début du nouveau Programme gTLD. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur le vice président de l'ICANN, Kurt Pritz.

KURT PRITZ

Bonjour. Merci d'être venus. Nous allons faire l'ouverture du programme du nouveau gTLD. Comme vous le savez bien, plus tard nous développerons les sujets généraux et le progrès que nous faisons avec la communauté. Tous ces sujets seront traités par le Conseil d'administration. Et nous devons traiter également les thèmes qui présentent des controverses; ce pour pouvoir comprendre, interagir dans cette réunion. Ce sera l'occasion de pouvoir interagir directement avec le Conseil d'administration et de satisfaire tous nos doutes.

C'est peut-être ma 7^e présentation. J'ai un travail où je suis devenu quelqu'un avec des connaissances sur la protection des marques et de la zone racine. J'appartiens au Conseil d'administration de mon organisation, alors notre agenda sera la suivante : Nous allons parler sur le dernier Guide du Demandeur proposé, ce qui veut dire que nous allons parler des changements de la première version du Guide. Et ce Guide c'est le manuel d'instruction, le manuel d'utilisateur, pour demander les domaines de haut-niveau, en plus des changements établis ici. La personne qui a écrit le Guide pour la première fois va nous parler de l'évaluation elle-même, pour pouvoir améliorer et accélérer l'évaluation, notamment le flux de données, et quelles sont les

précautions à en tenir compte pour les processus. L'un des sujets qu'il faut discuter encore, eh bien nous allons en parler plus tard.

Alors, qu'est-ce que c'est le Guide final proposé ? L'objectif de ce Guide est de résoudre les problèmes en cours. On a présenté cela à la considération du Conseil d'administration, et nous avons publié un Guide final - sans plus commentaires parce qu'il y en a eu beaucoup, et la communauté va chercher la manière de faire des commentaires ou de voter, et nous utilisons ce même modèle pour le budget de l'ICANN. Quand nous faisons cela, on vote sur le budget ; il y a des commentaires, il y a des modifications que l'on fait.

Nous utilisons ce modèle de proposition pour ce cas en particulier, alors le conseil et le personnel vont ramasser les commentaires des membres quotidiennement. Ils vont tenir compte de vos commentaires. Vos commentaires vont être résumés de manière formelle et vont être soumis à la considération du Conseil d'administration. Il est important de reconnaître que le Guide va changer, pour arriver à un Guide final. Le Guide va *toujours* changer parce qu'on cherche continuellement à améliorer le processus.

Certains membres de l'unité constitutive d'enregistrement ont signalé qu'il y avait des sujets compliqués à traiter. Le Conseil va voter le Guide, et s'il y avait grand changement, alors on va retourner à la communauté pour analyser justement ces changements qui seront toujours évalués par le Conseil d'administration.

Le processus et la date du lancement vont être déterminés. Le Guide est déjà prêt pour être publié.

Où est-ce que tout commence ? Beaucoup parmi vous, certainement, ont commencé avec un papier blanc et un papier vert où il y avait des formations ; il y avait des objectifs établis pour la nouvelle organisation pour développer le processus et créer des compétences dans le registre et dans les domaines de haut-niveau, et assurer une stable pour mener à bien tout ce travail.

Pour préparer cela nous avons eu des réunions en 2000 et 2004 où l'on a introduit plus de sept domaines de haut niveau dans chacune de ces réunions. On est allé dans différentes organisations ; on a fait des cours de formation. Et le GNSO a établi une politique de développement pour établir ces sujets dans la recommandation de la politique 19, accompagnée des principes de mises en œuvre établies dans le Guide. On a également publié il y a quelques années ce Guide pour le commentaire public. Et l'un des véritables succès du modèle ICANN c'est justement d'avoir la communauté qui travaille à propos des sujets-clés de ce Guide, où l'on traite beaucoup de thèmes. Il y a sept groupes de travail - il y en a qui sont présents - qui travaillent sur différents acronymes ; on travaille sur les sujets concernant les registres de marques. Le group d'application et de support va travailler et va faire sa présentation et son apport pour ce Guide du Demandeur.

Tous ces groupes de travail concernés font un énorme travail, un énorme effort, pour que leur travail soit fiable et sérieux. Et cela se voit dans le Guide du Demandeur. Le Guide a été publié en ligne.

Et puis on va traiter la proposition finale, la campagne de communication si vaste va garantir qu'à la fin nous soyons tous en mesure de participer pour pouvoir apporter notre participation à ce travail, dans le but d'assurer les registres, les registraires potentiels, et qu'ils soient informés sur les registres et la protection de leur marques, et quel est le processus complet. Cela concernera le lancement du processus.

Où en sommes-nous après un processus intensif de développement de politique et de la première publication du travail de notre Guide ? Nous avons essayé d'établir une liste de volets à traiter, et que l'on a identifié des sujets très importants. On a identifiés, je répète, certains sujets concernant la manière dont le marché devrait être configuré, et d'autres sujets concernant la mise en œuvre. On a beaucoup travaillé au niveau de la communauté tel que je l'ai déjà signalé, et ceci a fourni des réponses et des solutions pour ce Guide du Demandeur.

Beaucoup parmi vous, vous savez bien que le Guide obtenu est standardisé et établi justement les standards de protection de marques pour mitiger les coûts de défenses dans les conflits ou les disputes concernant les marques ; des mesures pour mettre en ordre ce projet de litige, et il y a eu beaucoup de discussion là-dessus.

La conséquence sera des bénéfiques et des innovations, et tel que [*11 :56] l'a signalé tout à l'heure, nous avons éliminés, entre autre chose, la pauvreté. Nous voulons créer des postes de travail et améliorer la concurrence. Voici des mots très utiles et très importants pour la fermeture ou pour la clôture. Qu'allons-nous faire ? Nous allons écouter, nous allons améliorer le processus. Et pour refléter les changements obtenus, je vais vous indiquer la quantité des changements que l'on a menée à bien dans le Guide.

Je vous montre donc les changements. Vous pouvez voir en rouge tous les changements intervenus. Ce Guide est assez long. Et rapidement je passe par le document. Et vous voyez donc les changements du Guide en rouge. Je vais vous laisser voir, vous donner le temps de voir tous les changements que l'on a effectués. Je vais passer un peu plus vite alors ; les applications sont validées. Voici un modèle d'eux. Je crois que c'est vraiment incroyable - j'ai regardé ça ce soir et je me suis rendu compte qu'on a fait un bon travail. Si vous faites des commentaires je ne vais pas voir ces changements.

Je vais céder la parole à Carole qui va discuter les changements que l'on a effectués si rapidement.

KAREN LENTZ

Merci beaucoup. Nous allons aller à la partie où l'on a parlé de ce qu'on a actualisé dans le Guide ; de ce que l'on a mise à jour - à savoir le document préliminaire numéro 4, pour voir quels sont les changements proposés.

Le Guide est organisé suivant des modules et chacun d'eux représente une phase du processus. Le Module 1 c'est l'application, les exigences des applications, les

différentes démarches. Numéro 2, la procédure d'évaluation de chacune des demandes. Le Module 3 c'est la résolution des disputes, au cas où il y avait des objections formelles lancées contre une application en particulier. Le Module 4 s'occupe de la contention de « strings » sur ce qui se passe lorsqu'il y a plus d'un demandeur qualifié pour un TL en particulier où un TL similaire. Et le Module 5 s'occupe des dernières étapes du processus où un demandeur décide quoi faire. Puis nous passons à la partie où les [*16 :04] la délégation.

Nous allons donc marquer les différents changements dans chacun des modules, et alors vous saurez comment les identifier.

Dans le Module 1 il y a eu certains changements. Le premier c'est la nouvelle information ajoutée sur les dépendances pour les réseaux. Le batching est un plan de contingence. Le volume est tellement haut que l'on ne peut pas le gérer facilement. Il faut penser à comment donner un processus dans ce cas. Dans ce cas, nous avons parlé de l'éligibilité de la racine. Voici l'un des sujets que l'on a discuté le long du processus, et la nouvelle information liée au travail que l'on a fait. Pour finir le processus et pour estimer les différentes situations et les applications que l'on peut obtenir - et là il y a des implications sur la manière de déléguer dans un délai spécifique. Ceci a été inclus au Module 1.

Et puis on va parler d'éligibilité. Il y a eu des réflexions sur ce point pour les registraires. La plupart ont été éliminés, alors il y a une mise à jour dans ce sens - ceci concernant la nouvelle direction du Conseil d'administration par rapport à ce sujet. L'autre domaine mise à jour est en rapport avec le domaine d'analyse, avec le critère d'analyse, et il y a des détails sur les différents critères que l'on va utiliser. Tout est focalisé en deux zones en particulier ; l'historique criminelle, où les relations dans la confiance commerciale, où les délits cybernétiques que l'on a connus au passé. Voilà les évaluations qui ont été faites.

Dans le Module 1, nous avons aussi parlé de ressources que nous espérons bien elles seront disponibles pour les demandeurs. Le soutien de différents types pour

présenter des demandes de TLD ; il y a une partie au Module 1, où l'on va inclure ces ressources. On espère bien cela.

Nous allons écouter encore les opinions dans notre session. Pour finir, il y a des modifications des « strings ». Il y aura plus de détails là-dessus pour donner plus de clarté à ce qui se passe avec les variantes dans les différents scénarios.

Module 2 : A l'évaluation il y a eu plusieurs changements. Tout d'abord, les exigences de « strings » appliqués pour tous les gTLD. Ceci été mise à jour conformément aux révisions. 1123, par exemple, la révision 1123. La manière simple de le dire c'est que l'on élimine la possibilité d'utiliser les chiffres dans un « string » asktld.

L'autre partie a trait aux noms géographiques concernant les demandes pour un pays ou pour une région, et il y a des questions concernant les noms géographiques. Il y a une liste additionnelle des régions de l'UNESCO incluse dans chacun des cas comme référence.

Le Module 3 : Parlons de la résolution des disputes. Il y a eu 4 cas différents d'objections. Les 3 premiers vont être discutés ici. Le premier d'entre eux a trait aux droits légaux. On a incorporé la protection pour les IGO et les noms des acronymes utilisés sur différentes modalités. Il y a des objections communautaires, et il y a aussi une certaine quantité de facteurs pour pouvoir faire des déterminations sur ces objections. Ceci inclut une défense complète pour le cas où le demandeur respecte les exigences. Là-dessus il y a eu beaucoup de commentaires pour les versions préliminaires. Maintenant on a éliminé cela parce que nous voulons qu'il y ait une forte objection de la communauté.

Nous avons aussi parlé des processus d'objection de moralité et d'ordre public. Il y a eu un groupe qui a débattu différents points de mise en œuvre pour voir la manière d'y arriver. Le Module 3 était mise à jour avec des recommandations diverses - et il y a plus de détails qui vont être inclus lors de cette séance.

Afin de passer au module 5, nous parlons de la procédure des « strings » dans le module 4. Et finalement, le module 5 montre certains détails sur le rôle du Conseil d'administration vis-à-vis des demandes gTLD ; quel est son rôle dans ce processus - et ceci on l'a demandé dans le commentaire, on a demandé plus de clarté dans le processus.

Et les trois derniers point, inclus les exigences dans le record du registre. Ceci est applicable à tous les nouveaux opérateurs de registre gTLD.

Le troisième nous parle des marques et des services lancés et basés sur les bases de données. Une partie de ce modèle est le concept de révision de marques. Cela est fait avec un commentaire qui nous demandait plus de définitions sur ce sujet. Le ERS, le service de suspension rapide, a été mise à jour également. Et encore une fois, voilà une exigence pour tous les opérateurs de registre gTLD - ils doivent le mettre en œuvre.

Le changement le plus important est celui de raccourcir le temps de réponse ERS à 14 jours, et maintenir ce processus rapide.

Finalement, l'accord de registre a de nouvelles spécifications. La spécification numéro 9 qui contient un code de conduite qui va être exigé à tous les opérateurs gTLD. Ceci a été mise en place comme le résultat des changements au niveau des dispositions de propriétés croisées et aussi pour les données d'utilisateurs et d'autres sujets.

Voici ma conclusion. J'invite donc Victoria pour qu'elle nous parle des discussions des groupes de travail. Et puis après, Kurt va revenir pour finir la session.

AVRI DORIA

Merci. L'équipe de support a travaillé en faisant un travail pour la communauté qui inclut ALAC-GNSO. Et le problème essentiellement a été mis sur l'agenda par le GAC. Et donc on s'est dit, « Quel type de support va-t-on offrir pour les peuples des économies en développement ? » Nous devons trouver des idées. Le groupe

s'est réuni pour plusieurs mois, et est arrivé à un accord pour préparer un rapport qui sera publié en six langues. J'espère que vous pourrez tous le lire et nous présenter les commentaires pour pouvoir continuer à vous donner ce support.

Dans la première partie, on a défini quels sont les groupes qui devront recevoir ces supports ? Et il nous faut unifier les critères sur ces exigences. Donc il faut déterminer particulièrement qui a besoin de participer à ce processus, et qui non. Donc une fois défini l'équipe de travail, on a du définir ce qu'on a fait, ce qu'on n'a pas encore fait - et après il fallait voir comment développer les points de travail proposés.

On nous disait, « Veuillez travailler plus sur cette question. Donnez-vous votre opinion sur cette autre question ». Donc il fallait établir d'autres critères pour définir ceci. Il devait s'agir donc des organisations à buts non-lucratives, ou bien des organisations de service. Et l'un des problèmes qu'il y a eu - et la réponse c'était de la part c'est de la part d'AFRALO - qui nous disait que dans plusieurs pays en développement une organisation à but non-lucrative n'est pas possible parfois - et même que ceci n'est pas bon pour les entrepreneurs. Donc on devait considérer d'inclure les entrepreneurs dans ces marchés. Et il y avait des restrictions des marchés, également.

D'autres aspects que l'on a considérés c'était les applications basées sur la communauté. Il y avait des requéreurs dans les économies en développement, et ils étaient une priorité. Certains n'étaient pas représentés encore sur l'internet, et les types d'aide recommandés c'est par exemple pour les questions de coûts, il y a 185,000 qu'on dirait que ce n'est pas raisonnable pour ceux qui participent de ce groupe, et il y a une tendance à réduire le coût de ce type de travail - où il faut chercher comment amortir les coûts de ce programme.

Certains pensaient que ces coûts ne devraient pas être payés par les personnes participantes dans les économies des pays en développement. On essaye aussi de

travailler avec d'autres organisations qui puissent nous offrir des fonds pour nous aider à payer tous ces coûts.

Il y a eu des modifications dans les instruments d'opérations financières, et nous proposons surtout que pour ceci il y ait une période de six à douze mois - que ceci suffit. Ceci inclura un support logistique, la traduction, par exemple, surtout - et pour comprendre comment remplir les formulaires pour les requéreurs, et comment travailler sur ces applications. Nous ne proposons pas de diminuer le niveau technique. Pas du tout. La question est de voir comment améliorer ce support technique, ce seuil technique disons, avec une meilleure compréhension.

Pour tous ceux qui n'ont pas ce sens de la collectivité, nous avons également établi certaines règles. Pour les registraires, pour l'enregistrement de noms et quand on établit un IVN ou inscrit un IVN dans un territoire où il n'y a pas de registraire peut-être avec un support.

Donc essentiellement ce sont les points que nous avons traités. Et je vais vous dire qu'il y a eu beaucoup d'exceptions. Mercredi nous allons vous inviter, à la fin de nos recommandations, à faire les commentaires et à vous donner votre conseil. Merci.

KURT PRITZ

Merci [*29 :45], c'était très bien. Je vais parler des questions. D'abord il faut se préparer pour le nouveau gTLD et faire la gestion du processus. Ca, c'est être préparé dans l'opérationnel - et ceci, il y a « Comment ICANN et les partenaires se préparent pour faire la gestion des processus d'évaluer les demandes ? »

Et on a développé ces processus ; ils sont écrits. Il y a un système en ligne qui n'est pas encore abouti, mais l'on a commencé à le tester. Il y a eu des panneaux d'évaluation, des fournisseurs de panneaux qui travaillent à côté des évaluateurs pour s'occuper du client et donner réponse à ceux qui paient \$185,000 pour que leur application soit évaluée. Nous participons donc à ce processus d'évaluation avec

VeriSign et d'autres sociétés de nos deux domaines. Et comment le faire ? Bon, l'idée est de mesurer le succès du programme, le succès de notre évaluation. Et de l'autre côté d'ICANN il y a, bon, la vie habituelle ; il y a une demande de plus grande capacité d'accomplissement, de pouvoir faire face aux besoins de nouveaux enregistrements d'INA. Tout ceci doit s'étendre. Et il y a un plan opérationnel qui explique ceci en chiffres - et ICANN doit croire également.

Moi je crois que ce sera intéressant comme partie du débat que nous aurons sur le flux de données. Il y a beaucoup de données à ceci à chaque application, et il est important de définir comment manipuler ces données.

Il faut parler également de l'aspect sécurité. Je ne le ferai pas - je n'ai pas l'intelligence suffisamment pour le faire, mais nous allons chercher quelqu'un qui le soit.

Et je vais vous parler maintenant de qui recevra chaque information ; chaque donnée, et quel est le flux de ces informations vers le système de support gTLD. Et après, ceci ira vers les panneaux d'évaluation, dans un aller-retour. Il y a un inter-jeu, disons, de questions avec plusieurs niveaux de complicité qui peut être décrit d'une forme visible - comme on le voit ici sur l'écran - les évaluateurs et les fournisseurs de résolutions de problèmes font partie de ce groupe. Et le public verra une partie de ce processus d'information - le processus est totalement transparent - dans l'idée de respecter toutes ces questions et informations si sensibles mais qui vont avec un accès au public.

Et à la fin de la diapo, vous verrez des détails sur ce qui se passe avec les objections, les statuts des rapports. Et il y aura aussi des évaluations, etc. Le public pourra voir tout ceci. Vous voyez là le tableau - ceci se verra de cette forme à peu près. On parle de qui aura accès à chaque information, des groupes dans les applications. Nous allons voir ce qui sera disponible, et pour qui.

Il faut trouver les réponses à tout ce qui est lié à l'aspect financier, qui sera confidentiel. Les registres font un grand effort pour décrire la sécurité des opérations. Tout ceci sera confidentiel.

Donc vous pouvez considérer ceci un début, un commencement, une pierre de Rosetta, pour après définir les questions. Nous voulons discuter ceci avec la communauté pour être sûrs de respecter nos exigences de transparence et de responsabilité, et que toute l'information soit confidentielle parce que tout ceci contribue à la stabilité du DNS également.

Et nous devons aussi mesurer le succès. Nous ne pensons pas mesurer le succès maintenant parce qu'il serait un peu tard parce que le processus est déjà conçu. Mais l'idée est de mesurer le succès du nouveau processus gTLD par rapport au nouvel objectif approuvé par le Conseil d'administration, avec l'affirmation d'engagement. Nous voulons développer une métrique qui nous aide à évaluer ces objectifs. Certains des objectifs sont un peu difficile de quantifier - c'est quelque chose de spéculatif. Cependant, ce que nous voulons faire avec nos propres objectifs internes c'est de publier les accords.

C'est quand il y a une évaluation ? Bon, il y a un Guide qui est en train d'être fini. Nous pourrions travailler avec la communauté pour voir comment ce Guide met en œuvre les recommandations de politiques. Ce sera toute une discussion qui se fera à chacune des réunions ; ceux qui auront des réunions avec le GNSO peuvent dire, « Bon, voici nos avancements ». Nous voulons voir quel est le processus par rapport à la politique. Nous avons formé un groupe STI pour la protection de marques aux alignes avec la politique approuvée ».

Nous pouvons donc commencer à évaluer notre travail et créer des rapports sur le niveau du processus ; comment il se déroule. Et avant de lancer tout ceci, nous pourrions voir quel est l'état d'avancement du processus ; quel est l'état d'avancement des applications, et si le processus effectivement fonctionne de forme prédictive ou s'il arrive aux objectifs financiers ; si on dépasse les objectifs. Je ne

sais pas si ça veut dire qu'on a dépensé plus ou moins de ce qu'on avait planifié - mais bon, on devra le voir. Et Il faut aussi évaluer la satisfaction du client.

Et finalement, d'après le AOC, nous mesurons les impacts du marché, c'est-à-dire une année après le lancement du processus par la délégation du nouveau gTLD, nous aurons une mesure de ce succès, et ceci collaborera avec la communauté. J'espère que ceci vous soit utile. Et maintenant je voudrais revenir aux questions fondamentales parce que je crois que c'est bon pour commencer la session Question / Réponse.

Vous savez qu'en tant que communauté nous a identifié quatre questions générale pour la publication du premier Guide du Requêteur, du Demandeur. Ceci est lié à la stabilité de la racine. S'il y a une [*37 :53]? c'est la signature zone racine, et ceci va toucher le développement de cette racine - si ceci donnera des fruits en même temps. Et il y a aussi les questions des études économiques ; essayer de la meilleur forme de quantifier les coûts et les bénéfices associés au nouveau gTLD au fur et à mesure du déroulement de bénéfices par rapport à la communauté - si la communauté arrive à s'y...

Et par rapport aux marques, bon, une recommandation était de ce qu'il y a marqué, il y avait une manque de consistance de mécanismes de protection de marques sur ce Guide, mais les registres peuvent adopter leurs propres mesures et travailler à côté de la communauté, et permettra la communauté de développer des mesures pour les incorporer après.

Et finalement, nous parlons du comportement malveillant. Il y un comportement malveillant dans la DNS maintenant, et nous avons travaillé pour garantir la mitigation de ce problème au moment de mettre en œuvre des mesures pour éviter ceci.

Donc considérons que cette semaine c'est l'occasion de finir avec ces questions si compliquées, pour passer à l'architecture du DNS et un environnement plus sûr pour

les registraires de TLD, pour les registraires de noms de domaines, et pour les propriétaires de marques registrées.

Et nous cherchons l'opinion des experts. C'est pourquoi cette présentation sur la formation de certains groupes de bases communautaires, et nous publions... Nous avons pliés certains cas sur nos rapports, et nous continuons à discuter des propositions des mises en œuvre.

Qu'allons-nous faire donc ? Nous voulons faire le suivi de l'effectivité de ces mesures. Et comme un exemple, je travaille avec des économistes pour quantifier l'effectivité de la nouvelle protection de marques. La réponse est oui, nous pouvons le faire. Mais c'est un peu spéculatif. Ah, non, non - il y a une correction : On ne peut PAS le faire. C'est trop de spéculation. Mais nous voulons mesurer le succès de ces marques d'une forme qui permet de maximiser le bénéfice pour toute la communauté.

J'ai certaines diapos qui seront un peu répétées parce qu'on a beaucoup parlé déjà et ça se répète - mais je veux vous dire que nous aurons des sessions sur les questions générales pour pouvoir discuter tout ceci. Vous pouvez me poser des questions, et il y a une partie du personnel qui pourra vous répondre également. Et vous aurez toujours l'occasion de présenter toutes vos questions aux membres du Conseil d'administration.

D'autres personnes pourraient répondre peut-être, mais par rapport à la stabilité de la racine et la discussion sur cette question, bon, ceci... les TLD ce sont des numéros fantastiques et nous attendons de 18 à 25 délégations pour discuter cette question et pour appliquer les processus d'évaluation pour les gTLD, parce qu'il y a des milliers de TLD qui sont délégués.

Dans les discussions, ceci finalement nous a porté un certain accord sur le TLD et sur la stabilité du DNS. C'est mon téléphone qui sonne, je m'excuse. La deuxième étape de l'étude économique a été publiée, et nous remercions tous vos commentaires à cette étude. Et on demande au Conseil d'administration de lire. Et

mercredi il y aura une discussion sur ce que vous aurez lu sur ce rapport économique. Et on va également traiter certains commentaires, mais pas tous parce que je crois que vous-même vous devez lire ceci et ce sera publié et ça va servir comme un prologue, et ça nous montrera l'expérience de ce qu'il y a déjà sur le TLD pour prévoir le futur et donc discuter à partir de ça ce qu'on devrait considérer pour l'avenir ; si on va parler d'IVN, de TLD basé sur la communauté ; si on va considérer la fréquence d'enregistrement ; si on va considérer l'effectivité de la protection de marques, et quels mécanismes on devrait utiliser pour plus d'efficacité - et quels seront les bénéfiques pour les utilisateurs dans chacune de ces étapes.

L'établissement de points MARC, parmi d'autres : le rapport montre les difficultés pour définir le futur pour le développement, et nous savons que l'innovation est difficile à prédire. Mais nous pouvons le faire quand même.

En ce qui concerne la protection de droits, voici un graphique. Ceci est avant le lancement, et l'exigence pour un TLD ; bon, s'il y a des réclamations auprès de l'IP, donc on a besoin de certains pouvoirs pour faire ceci.

Il y a une expansion rapide et uniforme. Après un arrêt, également rapide et uniforme, pour diminuer la violation de droits de marques pour les différentes parties. Et on a présenté des recommandations à ce propos. Ce sont des protections qui n'ont pas été mises en œuvres auparavant, et il faudra voir quel est l'effectivité. Ceci sera déterminé par les [*45 :36]. Ce sera la tâche qui nous occupera au futur.

Je ne veux pas lire tout ceci, mais se sont des solutions pour atténuer les comportements malveillants qui font partie du Guide. Il y a une exception - le TLD de haute sécurité qui va continuer dans un programme volontaire opéré de forme indépendante par ICANN. Mais pour le reste, il y a de nouvelles formes d'atténuation. Nous avons à le traiter - mais en tout cas ceci nous aidera à avoir un meilleur code de conduite sur le registre. Nous avons consulté les experts de l'industrie pour développer ces questions et les inclure dans les Guides.

Avons-nous fini ? Non, évidemment il y a beaucoup à faire toujours pour améliorer ceci, et la question c'est si tout ceci se trouve dans un chemin critique pour le lancement d'un nouveau processus TLD, et si l'évolution continuera avec une amélioration, au fur et à mesure de notre croissance ?

Nous avons besoins d'améliorer les exigences de quiz, la vérification des clients, éliminer ou améliorer les services de confidentialité. Nous pouvons beaucoup travailler avec le développement de politiques, mais nous devons mettre les quiz pour avoir les IDN avec une bonne information. Nous devons faire le suivi de la stabilité de la zone racine, et la disponibilité de données réelles sera nécessaire pour améliorer ce changement.

Je vous encourage à vous occuper de ces questions générales cet après-midi. Je crois que c'est une bonne idée. Il y a deux autres questions que je vais vous présenter, et vous pourrez présenter vos questions après. L'intégration du protocole, le VI : Je crois que tous les utilisateurs, et en particulier ceux qui s'intéressent à acheter un domaine de premier niveau, ceux qui peuvent demander un domaine de haut niveau - c'est ça, l'une des questions posée par la GNCO dans la politique.

Nous avons reçu des rapports très sérieux d'experts économiques sur la séparation critique à deux occasions. Il y a eu beaucoup de propositions pour l'intégration verticale qui attaque cette question. Un group de GNCO peut beaucoup travailler pour développer différentes options, mais à la fin de la journée le Conseil a voté pour permettre la propriétaire croisée et a décidé de ne pas réguler le marché car il considère que la régulation peut être peu effective ou très chère. Mais la question de l'intégration verticale est séparée de l'abus de données avec un registre et un registraire combinés. Nous allons donc traiter cette question par un code de comportement et des mécanismes pour le respect de tout ceci.

Donc nous avons beaucoup parlé de rationalité et de décisions du Conseil d'administration, et au moment de publier l'information, le Conseil veut des détails plus complexes sur comment ce processus se développe. C'est la forme de

communication du Conseil avec la communauté. Au fur et à mesure de l'augmentation d'analyses faites par le Conseil et de leur publication, on pourra parler de l'intégration de protocoles.

Nous allons faire confiance aux décisions et aux conseils économiques des différents rapports ; les conseils légaux également - et nous écoutons la communauté également.

Et maintenant je voudrais faire une pause parce que le Conseil a consacré des journées et des journées à l'analyse de ces sujets ; ils ont beaucoup travaillé, et je peux beaucoup vous dire que c'est vrai - des centaines d'heures littéralement. Moi personnellement, je me consacre à la compréhension de ces thèmes si complexes.

Et je continue maintenant. Le groupe de GNSO n'est pas arrivé à un consensus. Le Conseil aurait eu une position de consensus par rapport au GNSO, mais donc il a dit que les accords actuels sont en négociation et qu'il n'y a pas d'historique sur ceci. Cette décision a eu certains rationalités, et a déjà été publiée - et il y aura d'autres.

Et nous allons maintenant passer au mécanisme d'application associé à ces entités. Il y a un code de comportement qui interdit le mauvais emploi de données. Il se trouve dans la dernière page de l'accord de base ; il y a des sanctions prévues. ICANN habituellement passe ceci à l'autorité de compétence. Il y a un ensemble de protections des données.

Et il faut parler du respect et de l'accomplissement, parce que l'on parle beaucoup de ce département d'ICANN. L'effectivité des actions et ce qu'on doit faire, et donc comment cette accomplissement va continuer avec les nouveaux gTLD, avec ce lancement ; on va devoir le voir - mais le département continue à travailler avec un haut standard. Dans la période d'août-novembre, le département d'accomplissement ou exécution a reçu 1,600 notifications d'exécution - et, bon, il faut faire quelque chose avec ce chiffre-là. 75% de non-respect ont été améliorés. Donc il y a peu de notifications de contrat, si l'on le considère par rapport à ce chiffre. Mais si nous

divisons 1,600 par la quantité de jours ouvrables, bon, c'est beaucoup. Et je veux dire que la plupart des notifications porte sur quiz ou sur le transfert.

Il y a certains registraires qui se sont retirés. Donc on fait un effort pour éliminer les registraires qui ne remplissent pas les exigences ou qui ne respectent pas certaines questions. C'est un effort de six mois de travail qui peut arriver jusqu'à deux ans, pour éliminer plusieurs registraires. Le département d'exécution d'accomplissement fait un bon travail, et ils sont fiers de ce qu'ils ont fait.

Et si nous revenons au nouveau gTLD et à la moralité d'ordre public, nous pouvons dire que ça a été toujours une question compliquée. Il y a eu des longs débats et des discussions pour améliorer tout ceci, et dans les derniers mois un groupe croisé de SOS et GNSO-ALAC a travaillé - c'est un modèle fort d'ICANN - pour évaluer ces questions, et nous pouvons parler maintenant de mise en œuvre des politiques. Nous pouvons traiter les questions sensibles sur les « strings » ou chaînes, et dans le Guide nous avons adopté sept des recommandations de ce groupe de travail.

Comme changer de nom, par exemple ; nous ne sommes pas sûrs si c'est le nom approprié, mais on a traité l'objection aux limitations de l'intérêt public, en incorporant nos traités du groupe, pour clarifier vraiment qu'on fait confiance aux principes d'ISO internationale. Ceci identifie une série de nouveaux processus pour encourager les demandeurs à identifier les chaînes sensibles, et un nouveau mécanisme où la gouvernance et le conseil puissent proposer les modifications sans objecter ces demandes plus sensibles.

Nous avons également considéré que les participants de ce panel qui ont pris des décisions ont considéré les chaînes et d'autres questions liées au TLD et aux processus. Donc il y aura également une session consacrée à ces questions plus tard, ou ce soir, pour évaluer quel est le rôle du Conseil, quels sont les Guides politiques pour créer un processus de résolution, et pour considérer ces résolutions pour résoudre les discussions, les différents ; quels sont ceux qui sont présentés par le gouvernement d'autres secteurs de la société. Le Conseil a besoin d'avoir une

compréhension générale de cette gestion où on a augmenté le standard et la compréhension, et de permettre plus d'objections pour la moralité d'ordre public. Donc la discussion devra continuer pour arriver à un accord sur les différences et sur les points futurs à traiter à ce propos.

Pour revenir à cet après-midi - bon, j'espère que vous vous amusez maintenant - vous ne devez rien vous perdre, et cette session sera suivie maintenant par une discussion sur la moralité de l'ordre public. Mardi il y aura une présentation pour le nouveau gTLD. Ce sera une discussion fondamentale. Et mercredi il y aura des panélistes qui vont présenter, apporter leurs expériences dans le processus de développement. Il y aura la participation de la communauté qui donne des conseils sur les TLD. Et nous allons également avoir des discussions et des entretiens avec les titulaires de marques pour pouvoir faire des apports aux demandeurs et processus des gTLD.

Et avec ceci, je vais finir pour donner lieu aux questions du public, et le personnel d'ICANN va vous répondre. Merci.

KEN STUBBS

Bonjour, j'ai quelques questions à vous poser. Tout d'abord, la clarification ou l'éclaircissement des structures : quand est-ce que l'on va commencer la session public avec le gTLD et avec le Conseil. Ce sera cet après-midi / demain matin / mercredi ? Ce sera quand ?

KURT PRITZ

A 3h15 cet après-midi nous allons traiter les sujets généraux lors d'une discussion avec le Conseil d'administration. A 5h30 il va y avoir une discussion sur l'ordre public et la modalité avec les membres du Conseils. Et voilà les discussions auxquelles vont participer les membres du Conseil.

KEN STUBBS

Je tiens à faire quelques commentaires sur *tes* commentaires. J'ai l'impression qu'il y a encore certains commentaires qui n'ont pas été approuvés par le Conseil d'administration et qu'il peut y avoir en quelques sortes certains points toujours ouverts aux discussions, et susceptibles d'être modifiés. Mais il y a aussi des sujets que je vais mentionner. Par exemple, les exigences, les conditions requises ; il y a eu beaucoup de communautés qui présentent des besoins, et ces processus ne sont pas tout-à-fait accessibles. Alors il faut essayer de traiter ce problème, et prévoir comment on s'en sort de ce problème. Il y a des gens qui ont travaillé là-dessus pendant longtemps et ils ont travaillé sur un fond financier, ou des bases financières importantes.

Il y a eu d'autres sujets concernant les accords contractuels des politiques de prix, et je pense à cela parce que, comme vous le savez bien, on essaye d'avancer sur les sujets concernant les prix. Nous avons besoin d'avoir autant de visibilité possible pour ce qui est des prix ; nous devons avoir l'occasion de discuter à ce sujet.

Il y a aussi d'autres thèmes. Les unités constitutives des enregistreurs ont signalé ces problématiques. Nous devons avoir la considération et voir quels sont les sujets qui vont être approuvés par le Conseil. Peut-être le conseil ne va pas approuver l'accord des enregistreurs tels que prévu. C'est cela que je voulais vous dire. Merci. Je crois que ceci est résumé dans un demi-page. On peut le résumer en 4 à 8 points. Je crois que nous avons le même esprit pour ce qui est des principes des accords, et les prix aussi. Mais je crois que ce qui est signalé dans l'accord n'est peut-être pas trop clair. Il faudrait travailler là-dessus. Nous devons marquer certains points ; 4 ou 5 points pour pouvoir les traiter. Je vous remercie.

MARILYN CADE

Je m'appelle Marilyn Kaid et je parle à titre personnel. Maintenant je fais ma présentation à titre personnel. Je crois qu'il faut clarifier quelques choses. Hier j'ai

participée à une réunion, les résumés des GNSO - à savoir l'organisation de support de nos génériques - et il y a quelque chose que je n'ai pas très bien compris. On a posé la question suivante : Comment retenir les évaluateurs, et comment ils continuent le processus ? La réponse a été la suivante : Ils se maintiennent, et alors nous allons sélectionner les évaluateurs mais nous ne signons pas de contrat avec eux. Il n'y a pas de contrat conclu.

Ma deuxième question est la suivante : J'ai un problème de compréhension là. Ce PowerPoint je ne le comprends pas. Et je crois que nous, comme communauté, nous devons bien comprendre de quoi on parle. J'ai lu l'étude économique de phase deux vendredi dernier, qui contient certaines informations. Si j'ai bien compris, le Conseil reçoit constamment des mises à jour. Cependant, le PowerPoint, je n'arrive pas bien à le comprendre parce qu'il n'y a pas de nouvelles informations qui soient présentées. Nous devrions déterminer la manière dont on va traiter, dont on va considérer cette nouvelle information, et faire les ajustements nécessaires.

Je voudrais signaler aussi que je suis familiarisée avec les produits et services, et je connais bien ce que les CI font. Je crois que nous devons nous assurer de recevoir les mises à jour correspondantes.

Je vais revenir à ce point parce que si nous sommes ici et nous donnons de l'information et nous donnons des conseils, et nous évoluons ce que l'on nous dit, eh bien je prends le micro et je... il y a des nouvelles informations, et on est préoccupés par ce que l'on nous présente. La question est comment nous rendons-nous compte que cela est correct ? Voilà ce que je veux dire.

REPOSE

Je vais commencer par ta dernière question. Je crois que le processus donne réponse à toutes ces questions qui sont posées. Tous les changements requis sont mises en œuvre au fur et à mesure, suivant les besoins de la communauté. C'est un processus assez compliqué. Le Guide a beaucoup de points en rouge, et on travaille avec les

effectifs pour lancer un processus stable. Nous travaillons continuellement en collaboration. J'ai travaillé avec le Conseil bien plus que dans d'autres occasions ; nous avons eu des réunions personnelles pour traiter les nouvelles gTLD. Nous avons eu également des téléconférences, et ils écoutent activement ce que la communauté manifeste.

Mais ces commentaires sont entendus. On écoute vos commentaires. Le Conseil d'administration dit qu'il faut qu'il y ait un temps pour analyser tout cela pour pouvoir le voter, mais c'est le Conseil qui comprend cela. Merci beaucoup.

QUESTION

Je m'appelle Brett Foster, et je considère les prochaines démarches d'application des gTLD en 2004 - ICANN a eu une période très utile à partir de la publication du Guide jusqu'à l'ouverture de la fenêtre pour l'application. Voilà le processus. Et peut-être pourrait-t-on dire que dans ce processus - j'ai une question par rapport au point numéro 34 : ICANN donnait la réponse à toute la communauté pour que tout le monde puisse l'avoir. Je pense que de 2000 à 2004 on a posé beaucoup de questions comme celle-ci qui ont été positives et qui ont beaucoup aidé.

QUESTION

On travaille de manière ordonnée. Je m'appelle Amadéo Brio. Je vous demande de me signaler... de me répondre à trois questions. Bref, dans la version préliminaire de l'accord, il y a des points qui concernent les accords avec les organisations du gouvernement. Ceci inclut le Gouvernement des Etats Unis, et également des secteurs comme, par exemple, le Commonwealth ou l'état de New York ou la ville de New York. Parce que nous avons certains problèmes vis-à-vis de droits et de juridictions, on a dit aussi que, suivant le brouillon final, la version préliminaire finale, la même entité pourrait être registra et registraire. Mais il y a beaucoup de

gens qui... c'est-à-dire ne voient pas clair ce concept - et il faut donc clarifier cette double fonction.

Troisièmement, je vous pose la question sur la caractéristique unique des noms. Lors de l'évaluation de la communauté et les noms qui ne sont pas uniques dans la même région géographique, par exemple le point DOT peut être confus, parce qu'en anglais peut-être ce signifie quelque chose et dans une autre langue cela veut dire autre chose, complètement différente. Alors c'est confus finalement ! Si on cherche le mot dans le dictionnaire, cela montre encore une autre signification. Par exemple, nous avons le AOS - le .AOS qui est une abréviation. C'est pour le son, n'est-ce pas ? Et c'est la même chose pour le .com. Alors il y a un conflit par rapport à ce qui est global. Pour ce qui est de l'anglais, et pour n'importe quelle langue dans le monde. Pour moi ce n'est pas clair lorsque l'on lit le Guide.

Et finalement, on a la requête et les commentaires. Nous avons traité avec des évaluateurs internes qui n'appartiennent pas à ICANN, mais ce sont des experts de **GVDS** [*1 :09 :07]. Il devrait y avoir des évaluateurs externes peut-être ? Il y a des questions qui sont confuses - et pour éviter les malentendus, il faudrait penser à fournir dans le système une ressource interne pour la communauté et pour le staff pour qu'ils puissent en quelques sortes voir commentaires écrits, et que tout devienne plus clair.

Vous pouvez m'aider pour ce qui est la gouvernance internationale ou les types de contrats appliqués aux gouvernements, ou à des gouvernements étatiques ? Nous allons essayer de clarifier ce point - un commentaire sur la propriété croisée. Ce commentaire a été très bon. Je vais faire la distinction suivante : la propriété croisée, ou la différence entre registras et registraires est quelque chose qui nous habilite pour fournir les services de registre.

Pour ce qui est de la clarification de l'unicité, eh bien on va en tenir compte.

QUESTION

Jonathan Zock. Quand ils arrivaient à la diapo sur le succès ça m'a vraiment impressionné. Mais je crois qu'il y a un concept assez abstrait lorsqu'on parle des mesures.

REPOSE

Il y a des choses mesurables, il y a des objectifs mesurables, ou il y a des objectifs pour ces mesures, et voir s'il y a une manière de les mesurer, en définitive. Il y a certaines mesures au niveau du Conseil ; on a demandé une session où le [*1 :11 :13] serait présenté pour pouvoir recevoir le feedback, or la retro-alimentation du Conseil d'administration, des mesures spécifiques. Quand est-ce que cette réunion va avoir lieu ? C'est une réunion privée, c'est un atelier du Conseil. Je voulais vous raconter que le Conseil a les mêmes intérêts que vous - on parle de la spécificité des mesures.

KURT PRITZ

Pendant les dernières 11 années, c'est ma réunion 35 d'ICANN - et lors des onze dernières années j'ai contacté les candidats de gTLD approuvés par ICANN. J'ai travaillé avec un numéro de candidats jusqu'à la fin des processus, et je crois que l'ICANN doit commencer la clôture de ce processus.

Il y a trois points que je vais signaler. Premièrement je vais parler sur l'importance du travail fait par ce groupe de travail, et parler de quelque chose que l'on a signalée auparavant, sur l'importance d'éliminer la pauvreté comme l'un des objectifs qui pourrait servir au nouveau gTLD. Pour ce qui est des commentaires des fonctionnaires colombiens durant l'ouverture de la cérémonie, je vous demande combien de temps la famille colombienne moyenne - combien de temps ça leur prendrait pour demander un nouveau gTLD à ce jour ? Je ne sais pas - je sais que pour moi ça prendrait beaucoup de temps. Mais nous comprenons votre question. Eh bien, ça prendrait 14 ans.

Nous allons maintenant au point numéro 2. Je ne sais pas. Je vais laisser cela au reste du panel. Nous allons donc au point numéro 2. Ceci a trait à l'économie, encore une fois. Il y

a deux ans, j'ai travaillé sur les négociations et les renégociations du contrat de coopération ICANN. Et les termes que l'on a accordé c'est que la registration de 50,000 noms soit faite à \$50 par an. Il y a eu un nouveau contrat pour que ces 50,000 noms soient maintenant... représentent maintenant \$25,000. Il y a eu une augmentation de 5% en deux ans. Et ceci ne fait pas parti de la récupération de coûts, mais de l'opération qui est en marche.

Alors, je vous pose la question suivante, et je voudrais une explication : Dans le budget peut-être cela fait parti des engagements sur l'explication de ces décisions pourrait expliquer l'augmentation de 50% parce que j'ai entendu quelque chose sur les gTLD ; on parlait de l'épargne au niveau du coût, le 5% d'augmentation - pardon, le 500% d'augmentation dans les revenus - c'est quelque chose qu'il est difficile à concilier.

On parle d'une augmentation de 500% dans les honoraires de représentation - mais pas pour la quantité d'accords, mais pour les gTLD... vont devenir des musées, en quelques sortes. Les honoraires des transactions sont différents, et nous devons établir une base très solide.

Qu'est-ce que l'on va entendre ici aussi ? On va entendre parler des coûts élevés de l'accomplissement, le monitoring de l'accomplissement des registres avec de nouvelles protections pour les marques, de nouvelles obligations pour les registres. Et il faut que nous pensions que \$25,000... d'un employé très chargé, très occupé... quelque chose comme un sixième d'un employé, nous parlons de l'accomplissement de IANA [*1 :15 :42]. Et nous voulons fournir des services à la communauté et au registre... aux services, de manière compétente. Et pour nous, c'est-à-dire que nous avons toujours des numéros, mais \$25,000 ça fait un peu peur par rapport aux initiatives et aux services à la communauté, qui sont assez chers.

\$25,000 peut être considérée comme une somme élevée, mais dans le .COP, il y a des registres petits - mais nous, nous devons penser à accomplir notre mission, et penser à un monde de plusieurs centaines de registres. C'est quelque chose que l'on peut faire. Nous pouvons aller dans un cocktail et écrire quelques chiffres.

Je veux mentionner quelque chose que j'ai déjà signalé pendant les trois années que j'ai participé au Conseil. Je veux revenir à ce Conseil. J'ai participé au conseil financier, et ICANN doit récupérer ces coûts - alors moi j'ai signalé le fait de mettre à jour des formulaires de coûts ou de temps. Il faut parler de disputes de IRP ou de ERP dans certains [*1 :17 :99] d'opérations. Si l'on va opérer avec mécanismes de récupération de coûts, il serait utile de voir les ressources que l'on va allouer parce que peut-être il y a des registres, des petits registres, qui puissent représenter plus que \$25,000. Ce serait donc une manière responsable de contenir les candidats. Et ceci concerne un point que j'ai mentionné hier - une partie d'un produit final que vous êtes en train de tester.

Le point 4 était présenté aujourd'hui - [*1 :17 :40] ont présenté une application - et je ne crois pas qu'ils arrivent à faire le processus. Je crois que c'est une question que le Conseil doit se poser parce que s'il y a un certain succès, en 2004 par exemple, il y a une dispute de marques - et ce qu'il y a de plus important c'est que du point de vue de ces marques, il y a des pages indexées à Google, et on peut voir les prédictions pour l'avenir. Et je propose de revoir le processus du point 4. Je veux dire que le .COP a zéro ERDPS - et ceci n'a pas posé aucun problème. Ce n'était qu'une plaisanterie !

Mais, sérieusement, pour répondre sérieusement à votre question, le processus doit répondre et doit tester des noms. Et point 4 signifie Catalan - et dans notre région ça peut être une autre signification. Alors si on parle de point 4, ceci va avoir une évaluation élevée. Mais je voulais aussi signaler le succès atteint par le domaine .CRT.

Pour ce qui est des commentaires faits à Bruxelles et le composant singulier EIO unique du TLD, ça me surprend que cela n'ait pas été publié dans le dernier Guide de Candidature.

QUESTION

Vous parlez de composants d'une seule lettre?

REPOSE

Oui, justement, à la racine d'un million De TLD. Eh bien, le procès n'est pas actuellement limité à cette manière. Il est limité pour ceux qui ont des taux de délégation par l'économie mondiale.

QUESTION

Ma question est la suivante : Comment allez-vous faire pour maintenir cela ?

REPONSE

Eh bien, nous allons évaluer le processus de candidature ou d'application et nous allons le considérer...

QUESTION

C'est quelque chose de très restreint alors ?

REPONSE

Eh bien, c'est limité - mais la prochaine fois ça pourrait être illimité, n'est-ce pas ? Pour ce qui est des corrections réalisées dans la dernière version, je crois qu'il y a eu une grande quantité, un grand nombre, et franchement je crois qu'il y a beaucoup de points à traiter. Il y a des centaines de milliers de gTLD, et comme suggestion je peux dire qu'il faudrait tester tous les commentaires, vérifier tous les commentaires. Je vous remercie de votre commentaire.

QUESTION

Je suis membre de l'Unité constitutive commercial. Je suis heureux de voir que l'on a noté une différenciation au niveau du marché. Voilà les mesures que l'on considère dans les regroupements d'affaires et dans d'autres regroupements, nous analysons ce sujet et nous considérons la différenciation. Alors, ma question serait la suivante : Pourrais-tu nous donner une définition de la différenciation de marché ? Et la

deuxième question concerne le respect, ou l'accomplissement : Il faut respecter les statuts, il faut remplir les formulaires - et il faut un temps pour ce faire. Alors le Conseil d'administration a pris la décision de permettre l'intégration verticale. Et si nous considérons historiquement le processus, nous voyons que cela est une des choses les plus importantes que l'on a réalisées. Je vous prie donc d'expliquer cela à la communauté.

REPONSE

Oui, j'apprécie votre dernier commentaire, et à vrai dire, j'anticipais mon idée pendant la présentation. Le département d'exécution a mené une bonne tâche, très efficace, et moi je comprends les préoccupations de la communauté. Je connais ce qu'on fait et combien on travaille. Et je crois que ceux qui travaillent à l'unité d'exécution le font d'une forme très bonne. Et je voudrais décrire synthétiquement... j'aimerais vous dire que l'environnement régularisé exige beaucoup plus de standards d'accomplissement d'exécution que ceux qui ne sont pas. Le personnel ICANN s'occupe des différentes tâches qui ne sont pas seulement liés aux DNS, et ceci va ajouter une valeur au DNS.

Je crois qu'avec l'établissement d'un environnement régularisé nous allons concentrer sur les activités d'exécution pour ajouter une valeur. Et en ce qui concerne la différenciation du marché, il sera difficile de mesurer, *a priori* - et c'est quelque chose que nous avons déjà traité avec les économistes, pour voir ce qu'ils considèrent, ce qui est leur opinion. Mais je ne crois pas que l'on puisse établir de mesures spécifiques à ce propos, parce que si n considère même les catégories des gTLD, nous savons que celles-ci sont difficiles à établir.

QUESTION

Comment établissez-vous la différenciation sur les DNS ?

REPONSE

Ce serait une déclaration claire ; c'est-à-dire nous avons besoin de la connaître. Il y a une racine partagée, et nous devons garantir que cette racine soit mise en œuvre avec le processus correct. Internet, ce n'est pas comme ça - nous avons une seule racine, et nous devons garantir les différentes sensations sur le marché, qu'il n'y a pas d'espace cloné, parce que sinon ce serait une catastrophe.

QUESTION

Je suis [*1 :26 :03] et j'ai une question sur la communauté. Y-a-t-il de forme d'avoir un nom propre - ce programme gTLD c'est le programme de noms de haut niveau, mais quand on parle de marques ou de régions, ce ne sont pas des noms, ce ne sont pas des noms propres - ce ne sont pas génériques. Donc il y a une composante dans le Guide qui parle de questions plus génériques. On parle des organisations commerciales, par exemple. Et on dirait qu'il n'y a pas de forme pour obtenir un haut niveau des points. On doit parler au public pour créer un support et le Guide. Donc il faut créer deux ou plus de groupes. Et moi, par exemple, j'apporte 20 organisations - et s'il y a 20 organisations contre deux comptes, ça veut dire que moi j'aurai 14 points ; il y a une sorte de compensation qu'on peut... on devrait publier pour avoir plus de soutien. Pourquoi il n'y a pas de points pour la différenciation de TLD ? Qui est-ce qui me défiera si d'autres demandeurs... ? C'est très important pour moi, ceci - and vous devriez le continuer je crois. Si l'ouverture, la transparence sont importantes, ceci devrait faire parti de tout ceci parce que je vois qu'on va recevoir deux points pour le support et d'autres par le VIN qui s'oppose à ce que nous faisons. Il y a aura toujours de l'opposition ; on ne trouvera jamais 100% de taux.

Donc on dirait quand même dans une collision de l'industrie il y aura de la différence parce qu'il y en a qui ne veulent pas que ceci ait un succès. Donc comment faire face à tout ceci ?

REPONSE

Moi j'espère que la partie communautaire de l'application... qu'un générique peut obtenir 16 points - oui / non ; comment faire l'innovation, la différenciation a un système de points qui reflète tout ceci. Donc quand tu disais 16, tu voulais dire 14 en réalité ? Moi je commence par 14 parce que je suis sûr de recevoir deux [*1 :28 :40] par l'opposition. Donc ton commentaire est très bon - nous allons l'écrire et nous allons l'envoyer. Quand j'écris quelque chose, on ne me répond pas, et il y a... comment garantir une réponse... Oui, nous allons lire le commentaire écrit. Oui, je vais le faire. Kurt, merci.

QUESTION

De ce que tu as fait jusqu'ici - la cérémonie d'ouverture a été très belle ce matin. Et j'ai entendu Rod Beckson qui disait que les espaces de noms sont ouverts au choix des consommateurs. Et j'ai écouté plusieurs rapports économiques dans les dernières années, qui disent qu'ICANN doit acheter plus de TLD à la racine pour bénéficier la société et que ceci doit être fait avant d'ouvrir les applications. C'est important pour nous je crois d'écouter et de connaître la liste d'études faites et connues jusqu'ici. Hier on a parlé d'un ou deux million de dollars dépensés pour la communauté d'ICANN. Il faudrait revisiter la séparation de registres et de registres d'octobre 2008.

L'analyse préliminaire des nouveau registres gTLD de mars 2009 et les rapports préliminaires de l'impact du nouveau gTLD est sur le bien-être du consommateur, de mars 2009 - des commentaires de Mike Colt [*1 :30 :30] sur les rapports préliminaires de la compétence pour 2009 ; les rapports de Dennis Carlton sur les mécanismes proposés pour introduire les nouveaux gTLD, de juin 2009 ; et le cadre économie pour l'analyse et l'expansion générique des domaines de premier niveau, de juin

2010, et vendredi, les considérations économiques dans l'expansion de nos génériques. C'est ça, la liste.

Et dans la cérémonie d'ouverture, j'ai aussi écouté le Ministre de la technologie de la Colombie qui a fait une présentation très détaillée sur la Colombie et l'internet. La Colombie et le Gouvernement de la Colombie investissent des milliers, soit un million de dollars dans cet effort. Et on dirait que cet effort, malgré tout ce qu'on fait... on ne voit pas le besoin d'arriver à internet. On dirait qu'il y aura plus d'utilisateurs, plus de demandes, plus de croissance. Moi je vous propose que cette infrastructure est en marge. On pourrait avoir des innovations et on pourrait construire des installations pour les utilisateurs. Il a aussi dit que les opportunités pour créer des innovations sur internet va créer des emplois, va réduire la pauvreté, et va réduire la concurrence.

Et on a parlé aussi de consensus, des innovations pour le consommateur, et des analogies pour cette expression. Pour obtenir une quantité solide de la demande des consommateurs, et dans cette même ligne, Monsieur Paige a demandé comment une famille colombienne pourrait-il aider et épargner pour avoir une nouvelle TLD. Bon, c'est comme faire des économies pour un avion, pour avoir un avion. Mais si on pense à une bicyclette ou à un iPhone, ceci montre un bénéfice pour la société - c'est une innovation assez importante pour la société. Je ne crois pas que c'est comme ça ; je crois que le moment est arrivé de laisser de côté l'imprévisible et de permettre l'innovation et le progrès. Donc je vous demande si vous pensez à plus d'études.

REPONSE

Ceci semble être un rapport très détaillé d'un expert, qui a été fait pendant une pause-café. Il y a beaucoup de rapports économiques qui essaient de mesurer le succès de projets pour continuer à améliorer les différents secteurs, et avoir des bénéfices en différents aspects comme la protection de marques.

Mais ton commentaire a été très bon ; le résumé que tu as présenté. Ce sont des mesures qu'on doit mettre en œuvre pour le succès et qui sont très importantes.

QUESTION

Kurt - Steve, Metalix. Je parle au nom du groupe Coalition des Organisations de Logiciels et de Sociétés de Musique. Deux commentaires. Il y a beaucoup de questions sur la communauté, les processus d'objection, et l'évaluation de la part de la communauté. Et ceci montre que l'on a identifié un accomplissement de 99% - mais je veux être dans la même ligne de commentaire d'Amadéus. En ce qui concerne le troisième point d'éclaircissement - le COA - a fait ce dernier point, et on l'a rejeté deux fois. Nous avons besoin de réponses - importante pour la communauté.

En deuxième lieu, j'apprécie l'information sur les questions qui seront publiées. C'est très utile, ça. Au fur et à mesure de l'amélioration et de la personnalisation de l'outsourcing des possibilités pour minimiser les impacts négatifs pour les nouvelles gTLD, ce sera très important, et ça va atteindre également les activités d'ICANN. Le public doit avoir l'information nécessaire pour pouvoir poser des commentaires intelligents aux évaluateurs, hein ? Ma question porte sur quelque chose dite par [*1 :35 :40]. Il y a une séparation verticale et une intégration verticale - et ceci n'est pas seulement lié au processus d'appartenance parce que c'est toujours nécessaire pour l'enregistrement des nouveaux gTLD, hein ? De la même forme, il y a des situations dans lesquelles il ne serait pas nécessaire d'intervenir. Certains types de registre de gTLD - pour rentrer peut-être dans un accord d'exclusivité avec certains registraires. On devrait le faire ouvert à tous les registraires. Ce n'est pas le cas peut-être - mais dans certaines circonstances, peut-être ceci pourrait ce faire.

Donc dans les processus de décision, dans l'intégration verticale, quelles sont les considérations qu'on a donné aux demandes des registraires ; comment va-t-on traiter cette question ? Les registraires feront partie d'une exclusion quelconque... **[est-ce que**

tu pourrais répéter les dernières phrases, les derniers mots ?] Oui. Donc, au moment de considérer ceci - le processus d'intégration - ... on a relâché un peu les exigences des registres, par rapport aux registraires, et l'exigence pour les registrars qui font des accords d'exclusivité. Donc ma question porte sur ceci justement.

REPONSE

Je peux te dire oui et non en même temps. C'est la discussion que nous avons toujours ; nous avons besoin de plus de temps pour discuter tout ceci. Je crois qu'il y a une perception - correcte ou non, je ne sais pas - si une société enregistre, elle peut prendre un gTLD - et il y a des registraires qui le font, je le sais. Mais je ne suis pas sûr s'il y a une forme correcte pour le faire, d'après le régime actuel.

QUESTION

Est-ce que vous pensez qu'un registre peut prendre un registraire et faire tout le registre ?

REPONSE

Il faut canaliser tous les enregistrements, certes. Je crois que c'est important.

QUESTION

J'ai deux questions. J'ai besoin de clarification. D'abord par rapport à la sécurité et la stabilité dans l'application. Moi je ne crois pas à la sécurité par la sécurité elle-même, mais je pense que les plans doivent être publiés et mises à disposition du public. Ceci sera considéré ? Parce que d'après votre diapo on dirait que non. Bon, il y a un équilibre quand on parle de ceci, on arrive à la conclusion opposée. Mais il y a eu une réunion avec le SSAC et ils nous ont donné leurs opinions. Il y a eu un comité technique... bon, s'il y a une opinion d'un comité consultatif, on va l'accepter - mais les gestionnaires ne sont pas les personnes appropriées pour répondre à ceci. On dirait qu'il y a un sens à publier ceci, mais les plans de sécurité peuvent avoir un

vote au public. La partie sécurité, qui doit être capturée ou... c'est la réponse aux incidents et je crois qu'il n'y aura pas d'objection à ceci. Les nouveaux registres doivent avoir des plans solides et le public doit présenter le veto à ceci. Le travail n'est pas fait pour ça. Donc merci.

La deuxième partie c'est : Croyez-vous que le support IPV6 pour les registres c'est une exigence pour tous, au long de l'opération ? Que se passe-t-il avec les données des registraires?

REPONSE

Il y a une exigence de mise en œuvre d'IPV6 par les registraires. Je ne peux pas répondre à ceci en détail. Je vais l'analyser. Nous sommes près de Noël donc je vous dis « Joyeux Noël ». On dirait que c'est un peu bête de parler de la nouvelle opération de direction IP.

QUESTION

Anthony, Vancouver : Je voudrais faire des commentaires sur l'étude économique. Nous sommes au milieu de ce que je considère sera notre dernière crise économique. Et les économistes actuellement ont les choses difficiles pour comprendre ce qui se passe. Certains veulent prédire ce qui va se passer. Et moi je pense... je comprends pourquoi ICANN fait des études économiques - et c'est parce que on l'a accordé un moment de l'affirmation d'engagement, et moi je suis totalement d'accord, et j'espère que vous le ferez au moment de commencer les enregistrements. Et nous devons faire confiance à ICANN.

Mais la valeur de ces études de prédiction est assez douteuse. Je voudrais remarquer un problème fondamental. On dirait que toutes les affirmations de demandeurs de gTLD génériques basées sur la langue latine, bon, si on les compare et si on dit « mostpizza.com » par exemple est pris à New York - donc on ne peut pas prendre

ce nom ailleurs. Donc, dire qu'on va donner une concurrence à .com parce que c'est basé sur le .com - mais cet [*1 :43 :44] n'a aucun sens.

Deux questions : Le premier module apporte des détails importants mais assez limités sur l'extension de l'évaluation. Je voudrais, sur la base des calculs, savoir quelle est la taille d'un lot - plusieurs changements, marqués en rouge, mais il y a beaucoup d'objections, de commentaires publics ; nous devons commencer les applications au lieu de le faire de forme prescriptive - et reconnaître que tout ceci, et savoir que nous allons mesurer l'effectivité des processus d'évaluation. Vous considérez inclure que 500 est un lot faisable ?

REPONSE

Ces critiques-là sont sur les relations techniques des demandes. Notre modèle dit que nous aurons besoin de 75 évaluateurs pour traiter 500 demandes en quatre mois. Ceci, si ça continue à être tel quel, ceci me donne une plateforme pour dire que tout ce qui est en rouge, toutes les modifications, toute la discussion public, portent sur le processus des différents... la protection de marques, les TLD communautaires - mais non sur le processus d'évaluation et les critères. Quand on arrive à une réunion et personne dit, « Bon, nous allons éclaircir ces questions-là », bon on revient donc, on marque, on fait des consultations avec des experts. Mais cette partie du Guide qui est améliorée par les consultations avec les experts ne peut pas être beaucoup discutée à la communauté. Chacun des demandeurs passera justement l'évaluation là. Donc les choses n'ont pas changé vraiment, dans ce sens.

QUESTION

Donc vous ne croyez pas que vous pourrez évaluer 500 demandes ?

REPONSE

Chaque demande est sujet d'une évaluation technique, financière ou autre - mais une évaluation.

Et ceci après sera mise sur la racine. Nous allons considérer la quantité totale de demandes, nous essayerons de les inclure dans le modèle. Donc le chemin critique c'est justement dans une partie de la demande. Et les processus d'objections seront inclus également.

QUESTION

Deuxième question : Ce matin vous avez dit que l'effectivité de sauvegarde d'AOC soit plus importante que nous considérons. Ceci n'est pas lié peut-être à un concept de lot pour évaluer la protection de droits ? Ceci n'est pas lié à la capacité technique peut-être de nouvelles préoccupations, pour savoir si nous pourrions considérer la protection des lots ?

REPONSE

Il y a un internet, il y a des pratiques des TLD - et tu [*1 :47 :37] un point - et moi un autre. Qu'est-ce que nous faisons, hein ? On essaye donc que cette version des DNA soit plus stable pour les utilisateurs, pour les registraires, pour les registres, pour les commerçants, pour que tous puissent avoir les bénéfices. Donc pour la communauté, quand vous parlez de codes malveillants ou de comportements malveillants, il faut que l'on sache ce que c'est, et que le groupe de hameçonnage, le RSIG, nous montre des choses que nous puissions mettre en œuvre, parce que nous avons considéré les personnalités plus importantes dans le monde dans ces questions et ils nous ont donné des solutions mais qui ne satisfont pas tout le monde.

La question n'est pas si les solutions sont bonnes ou mauvaises, mais si, une fois lancées, s'ils seront efficaces ou non. Ce sont des processus nouveaux. Nous ne savons pas s'ils fonctionnent bien ou non - mais nous savons qu'il y a quelque chose en marche. Et pour le faire, le former simultanément avec des centaines d'applications, avec

signature de racine constamment, bon, ceci prendra donc plus longtemps que ce que l'on avait imaginé. Nous croyons que nous le faisons de forme stable.

QUESTION

Je veux signaler quelque chose par rapport à l'utilisation des marques de gTLD. Si nous revenons au rapport économique spécifiquement, on a signalé une inefficacité d'utiliser les registraires comme PCOL [*1 :49 :27]. Il faut aller dans une autre société pour enregistrer. On utilise encore une fois le mot « inefficacité ».

Dans le panel on a parlé de registras et d'autres éléments dans le processus de registration, et comment ceci impliquait une menace potentielle. Au nom de tous ces sujets que l'on a traité et que l'on signale, je crois que le GAC, [*1 :49 :54] comme partie de l'ICANN, doit faire des commentaires pour expliquer cela, et l'intégration verticale.

REPOSE

On demande au Conseil d'administration de faire les choix des propositions pour obtenir une solution. Mais j'aimerais obtenir une information de ce que vous considérez, de ce que vous ne considérez pas - parce que le rapport nous dit qu'il n'y a pas de besoin pour les registras, mais on a décidé de ne pas l'adopter. Et cela est important. C'est quelque chose de très important à considérer parce que l'ICANN peut imposer alors l'utilisation, ou l'ICANN pourra imposer aux registras certaines régulations. Peut-être ce n'est pas la réponse correcte.

Non, c'est bien, c'est bien ce que tu dis. Ecoute, toutes ces personnes sont concernées avec les processus de sécurité de stabilité. Je vais signaler deux choses. L'une d'elle : Si le Conseil a décrit les discussions menées dans les motivations de rapports, et l'on va publier le rapport du Conseil d'administration, l'une des discussions que l'on a menée pendant l'étape d'évaluation est la suivante - à savoir si nous sommes

d'accord du fait de ne pas avoir de registrars pour cette registre, cela implique un accomplissement ou un respect très complexe, donc il faudra « monitorer » les registrars pour garantir qu'ils vont être des employés, quel est le gTLD qui va être mise en œuvre. Voilà un travail qui va être très cher. Et peut-être qu'on n'est pas très prêt pour le faire.

QUESTION

Je ne suis pas très d'accord avec ton affirmation, et Steve a signalé aussi que les TLD et les registrars sont dans quelques sortes superflus. Mais je crois qu'il faut mener une discussion de politique pour clarifier cela et pour identifier les cas où les registrars n'aient pas besoin de ces exigences. Il faut donc développer des critères sur la base des commentaires publics pour pouvoir améliorer tout cela.

Ils ont fait un appela au Conseil d'administration pour l'intégration verticale, et je crois que ta suggestion vis-à-vis de ce qui est complexe, et pour voir la manière de gérer tout ce qui progresse, je vais signaler, je vais mentionner ce que Steve a dit. On ne peut pas répondre 500 de la même manière. Il a oublié de dire la date exacte où l'on va prendre les applications ou les demandes ou les candidatures.

Peut-être je deviens dur - mais je n'ai pas compris votre réponse vis-à-vis de la signification de [*1 :53 :24] du gouvernement dans la version préliminaire. Ceci est important pour moi et pour les citoyens, et pour les villes - par exemple Paris ou Barcelone. Pourquoi ? Parce qu'ils ne sont pas habitués aux arbitrages. Ce sont des villes qui ne sont pas habituées aux arbitrages. Elles ne sont pas en mesure de mettre en œuvre ce concept, et il va y avoir de plus en plus de candidats qui vont respecter ces points. Peut-être faudrait-il qu'il ait une nouvelle entité où traiter cette problématique.

REPONSE

On ne peut pas former une nouvelle entité pour mener ceci à bien parce que peut-être ce n'est pas quelque chose de légale. Si ces personnes, si ces registrars n'existent pas peut-être, ils ne peuvent pas présenter leurs candidatures.

Deuxièmement, les marques : Il n'y a pas de marques déposées. Il y a beaucoup d'associations d'ingénieurs concernées.

Et troisièmement, il y a eu un exemple où on a vu que l'on n'avait pas pu finir le registre. Ceci est en rapport avec la discussion du point 4, et voir si l'on l'a approuvé ou pas. Il n'est pas important de parler de point 4 ou pas - l'important c'est de savoir qu'il s'agit d'un nom unique et de voir qui peut l'enregistrer - si cela appartient à la communauté ou pas, si cela est important ou pas.

Et d'autre part il faut penser à l'accomplissement, à l'existence de l'accomplissement ; si l'on parle de l'éligibilité et du contenu d'utilisation, ce sont des choses différentes - lorsque, en réalité, on implique l'un ou l'autre pour l'élection des noms. C'est-à-dire, on doit dire tous les membres de la communauté vont appliquer ou vont demander ou vont présenter leurs candidatures - et ils ne vont utiliser que « nom X ». Alors, on n'a pas besoin de contrôle pour ce faire parce que peut-être, par exemple s'ils en parlent à Google, Google va utiliser son nom, bien sûr. Et la même chose avec leur points « musée » (ou « *museum* » en anglais) - qu'est-ce que l'on fait pour les noms ? Le contenu de l'utilisation...

[vous pourriez parler plus lentement pour que les interprètes puissent traduire correctement vos propos? Merci.]

Je m'excuse mais ceci me provoque beaucoup d'émotion. Tout cela doit avoir les mêmes objectifs, et créer le moindre niveau de conflit possible pour la communauté - à l'intérieur et en dehors de la communauté. Si l'on fait la sélection de noms, alors on ne fait pas la vérification des usages et des contenus, parce que la sélection de noms serait peu pratique - de sorte que je vous prie de ne pas faire de cela... c'est-à-dire les deux choses ne sont pas impliquées - c'est l'une chose ou l'autre. Pas les deux ensembles.

Pour ce qui est de l'opposition, je vais dire que s'il y a de l'opposition, il y a de l'opposition - et la communauté doit essayer de traiter cette problématique. Je crois que ceci va suffire. Il y a des réponses pour lui ?

Je suis membre du staff de l'ICANN. Il y a beaucoup de questions qui apparaissent. Je crois que les commentaires écrits sont les plus utiles - et pour ne pas répéter des questions, notamment pour ce qui est de qui peut prendre ou accéder à l'accord modifié ; si ceci est appliqué aux entités gouvernementales ou pas. Voici une question compliquée parce qu'il y a des sociétés privées, des associations civiles, et des négociations que l'on mène, bien entendu. Alors peut-être pourrait-on avoir un Guide qui puisse nous aider.

Deux commentaires de plus : On a déjà trop parlé de coûts. Ce sera une barrière potentielle pour beaucoup de gens qui sont dans une contrée de marché émergent sans beaucoup de ressources, ou des personnes qui veulent l'obtenir. Mais on parle ici de la compétitivité de 500 candidatures et de l'effort que ceci représentait pour l'ICANN. Dans notre groupe on a parlé de pouvoir offrir un groupe d'application, en utilisant différents scripts d'IDN. Il n'y a plus d'IDN dans la racine. Et à Bruxelles vous avez accepté cette idée. Alors comment pouvons-nous avancer ?

Tu devrais décrire ce que tu veux dire.

L'idée c'est que nous voulons un nouveau gTLD dans les scripts multiples. On ne peut pas construire des scripts plus petits si ceci est inclus dans un total de 185 - mais si on va l'inclure dans un paquet de six, là il va y avoir un paquet total. A Bruxelles, vous avez accepté cela je crois.

Je crois qu'à Bruxelles ce que j'ai dit c'est que... j'ai dit le contraire. Mais le coût du nouveau programme TLD va concerner tous les charges. Et ça il faudra absorber l'achat, un paquet... attendez - voilà - le défi est le suivant : Si l'on est dans une situation digitale, le problème c'est que, si nous parlons de l'arabe ou de l'aramaïc, par exemple, ce sont des langues qui ne peuvent pas arriver sur le Web, parce que le 185 va être trop élevé pour qu'il puisse les récupérer. Ce que l'on dit c'est bon : perdez votre langue, perdez votre scripte.

Et l'idée est quelque chose qui ne va pas arriver ; comment peut-on considérer les langages non-privilegiés ou les communautés non-privilegiés ? Je comprends bien ce que tu dis. Et bien... Ne fait pas « oui » avec la tête, hein ? Nous essayons de nous diviser entre ceux qui cherchent des réductions pour leurs achats quand on établit des critères pour voir qui a vraiment le besoin.

Je parle en nom propre. Je tiens à remercier au Conseil d'administration d'avoir respecté l'horaire. Et je suis vraiment préoccupé du fait de perdre quelque chose de nouveau. Ceci s'est passé pendant les six dernières années. La dernière nouvelle importante a été en 2006 pour que le processus soit fini fin décembre 2004. On a un retard de six ans ! Si nous analysons la cause, peut-être la raison est compréhensible.

Et je crois que nous avons face à nous la photo de la ville - et voilà, nous avons aussi une métaphore à considérer ; l'internet est une ville, en quelques sortes. Il faut faire un planning de la ville. Il doit y avoir un processus. S'il n'y a pas de processus ou si le processus est en retard, ceci devient fondamental. Nous pouvons imaginer une ville où l'on n'ait pas programmé les futures constructions - alors imaginez comment ça va se passer !

Ceci nous mène à des idées pour voir comment il faut mener à bien le processus. Si on n'est pas prêt avec le processus tel quel - s'il y a préoccupations sur les marques, par

exemples - pour ce qui est des externalités et des vocabulaires que l'on va utiliser sur les coûts externes qui deviennent excessives, pourquoi on ne le présente pas comme une objection ?

QUESTION

Pourquoi ne pas établir un filtre additionnel traditionnel et dire, « Bon, il va y avoir une objection à une proposition spécifique qui a été considérée comme non-acceptable pour les parties prenantes » ?

REPONSE

Nous pouvons avoir les mêmes effets dans le modèle. Il ne s'agit pas seulement des droits.

Merci. Un bon commentaire.

Je tiens à vous remercier du temps et de l'énergie que vous avez consacré à ce processus, et je vous souhaite une bonne réunion. Merci.